

CONTEXTE

Les experts en périnatalité recommandent que les femmes enceintes bénéficient d'un suivi de grossesse dès leur premier trimestre. Ce suivi permet d'identifier celles qui présentent des facteurs de risque ou des problèmes de santé et d'offrir des examens de dépistage (ex.: échographie, dépistage prénatal de la trisomie) à l'ensemble des femmes enceintes. Or, malgré la gratuité et la couverture universelle des soins de santé, des données démontrent qu'au Québec en 2017, un nombre significatif de femmes enceintes n'avaient pas de suivi de grossesse dès le premier trimestre (Cirano, 2020). Dans l'ensemble du Québec, un peu plus de trois quarts des femmes enceintes (76,5%) ont eu leur premier suivi de grossesse lors du premier trimestre. Environ une femme enceinte sur cinq (20,5%) a reçu son premier suivi au deuxième trimestre et, environ 3% des femmes l'ont reçu au troisième trimestre.

BUT ULTIME

L'avis de grossesse permet d'identifier les femmes enceintes de façon précoce pour leur offrir les services dont elles ont besoin et ainsi réduire:

- les complications associées à des problèmes de santé physique ou mentale chez les femmes enceintes;
- l'exposition à des facteurs de risque pendant la grossesse;
- les malformations congénitales et les maladies génétiques chez le bébé;
- la transmission mère-enfant d'infections, telles que le VIH ou l'hépatite B;
- le retard de croissance intra-utérin;
- la prématurité.

Cela permet aussi de leur offrir les services et l'accompagnement dont elles ont besoin pour profiter pleinement de leur grossesse.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Offrir aux femmes enceintes, le plus tôt possible pendant la grossesse:

- un suivi obstétrical dès le 1^{er} trimestre;
- des services universels en périnatalité (ex.: rencontres prénatales, préparation à l'allaitement);
- des services destinés aux clientèles en contexte de vulnérabilité (ex.: services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, suivi Olo);
- des services permettant de répondre à des besoins spécifiques (ex.: cessation tabagique, consommation d'alcool).

CLIENTÈLE VISÉE

Principale:

toutes les femmes enceintes qui demeurent au Québec.

Secondaire:

ceux qui gravitent autour des femmes enceintes (population, professionnels de la santé, intervenants des organismes, etc.).

MODALITÉS

1. Le formulaire **Ma grossesse** est hébergé dans une plate-forme web et est disponible à la population du Québec. Il peut être complété par la femme enceinte dès la nouvelle de la grossesse. Au besoin, un professionnel de la santé peut remplir le formulaire pour la femme enceinte ou l'accompagner à le faire.
2. L'intervenante **Ma grossesse** du CI(U)SSS reçoit le formulaire rempli. Au besoin, elle contacte la femme enceinte pour compléter l'identification de ses besoins.
3. La femme enceinte est dirigée vers les ressources appropriées.

RESSOURCES

Ressources humaines

- Intervenant avis de grossesse dans chaque CI(U)SSS

Outils

- Plate-forme web pour **Ma grossesse**
- Campagne de marketing social pour faire connaître l'outil **Ma grossesse** auprès de la clientèle visée

INDICATEURS

- Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu un premier suivi de grossesse au premier, deuxième ou troisième trimestre.
- Âge gestationnel moyen lors de l'admission aux programmes SIPPE et Olo.
- Nombre de femmes ayant complété le formulaire **Ma grossesse** / nombre de femmes ayant accouché durant l'année.
- Pourcentage de femmes enceintes ayant complété le formulaire **Ma grossesse** pour chacun des trimestres de la grossesse.

Pour permettre aux futures mamans et leur famille d'être bien entourées pour l'arrivée de leur bébé